

Questionnaire à compléter en cas d'acquisition

A/ L'état civil

Personne physique 1 :

NOM : Nom d'usage : Prénom(s) :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Profession : Nationalité :
Adresse :
Portable : Fixe : Email :
Situation matrimoniale :
 Célibataire Pacsé(e) Marié(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Personne physique 2 :

NOM : Nom d'usage : Prénom(s) :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Profession : Nationalité :
Adresse :
Portable : Fixe : Email :
Situation matrimoniale :
 Célibataire Pacsé(e) Marié(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Personne morale : (transmettre : Extrait kbis et Statuts mis à jour)

1/ NOM : Prénom(s) :
Portable : Fixe : Email :
 Associés Gérant Président

2/ NOM : Prénom(s) :
Portable : Fixe : Email :
 Associés Gérant Président

Vendeurs :

1/ NOM : Prénom(s) :
Portable : Fixe : Email :
2/ NOM : Prénom(s) :
Portable : Fixe : Email :
ou à défaut coordonnées notaire :

B/ Pièces transmises : (Cochez les pièces qui sont en votre possession et qui nous sont transmises)

Pièce d'identité / Passeport / Titre de séjour Offre d'achat Simulation de prêt, s'il y a lieu

C/ Votre plan de financement :

1) Quel est le montant de votre apport personnel « disponible » ? : €

2) Financez vous votre acquisition par la vente de l'un de vos biens ? Oui Non

Si oui, merci de bien vouloir nous joindre la copie de votre avant-contrat déjà signé, ou bien du mandat de vente conclu avec votre agence immobilière si vous n'avez pas encore signé d'avant-contrat.

3) Avez vous recours à un prêt ? Oui Non

Si oui, nous préciser

- Montant maximum : €
- Durée maximale : ans
- Taux maximum : % l'an hors assurance

C/ Conditions de la vente :

Prix de vente : €

Conditions particulières :

Constitution de servitude(s) Entrée en jouissance différée Entrée en jouissance anticipée

Autres :

Agence immobilière, si oui :

Nom : Coordonnées :

Montant commission : € Charge : Vendeur Acquéreur

D/ Informations complémentaires :

1) Devons nous prévoir une faculté de substitution qui vous permettrait d'acquérir par l'intermédiaire d'une société créée ou à créer ?

Oui Non

2) Votre acquisition est-elle conditionnée par l'obtention d'une autorisation pour réaliser des travaux ?

Oui Non

Si oui, pour quels travaux :

3) Des travaux sont-ils à réaliser par le vendeur ?

Oui Non

Si oui, lesquels :

4) Des servitudes sont-elles à constituer : passage en surface, passage en sous-sol, vue, zone de non construction, ... ?

Oui Non

Si oui, lesquelles :

N.B. : En cas de difficulté ou d'interrogation pour compléter le questionnaire, n'hésitez pas à vous reporter à la Notice « *Liste des pièces à fournir en cas d'acquisition* » ou à nous contacter.

GAGNAIRE ASSOCIES NOTAIRES, ci-après « Responsable de traitement », traite des données personnelles vous concernant pour l'accomplissement des activités notariales (rédaction d'actes, satisfaction clients...) Ce traitement est fondé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'autorité publique.

Ces données seront susceptibles d'être transférées aux destinataires suivants :

- les administrations ou partenaires légalement habilités tels que la Direction Générale des Finances Publiques, ou, le cas échéant, le livre foncier, les instances notariales, les organismes du notariat, les fichiers centraux de la profession notariale (Fichier Central Des Dernières Volontés, Minutier Central Electronique des Notaires, registre du PACS, etc.),
- les offices notariaux participant ou concourant à l'acte,
- les établissements financiers concernés,
- les organismes de conseils spécialisés pour la gestion des activités notariales,
- le Conseil supérieur du notariat ou son délégué, pour la production des statistiques permettant l'évaluation des biens immobiliers, en application du décret n° 2013-803 du 3 septembre 2013,
- les organismes publics ou privés pour des opérations de vérification dans le cadre de la recherche de personnalités politiquement exposées ou ayant fait l'objet de gel des avoirs ou sanctions, de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ces vérifications font l'objet d'un transfert de données dans un pays situé hors de l'Union Européenne et encadré par la signature de clauses contractuelles types de la Commission européenne, visant à assurer un niveau de protection des données substantiellement équivalent à celui garanti dans l'Union Européenne.

Les données vous concernant sont conservées jusqu'à 30 ans à compter de la réalisation de l'ensemble des formalités pour les questionnaires d'état civil.

Conformément à la réglementation, vous pouvez accéder aux données vous concernant. Le cas échéant, vous pouvez demander la rectification ou l'effacement de celles-ci, obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous y opposer pour des raisons tenant à votre situation particulière. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données personnelles après votre décès.

Ces droits peuvent être exercés directement auprès du Responsable de traitement ou de son Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : cil@notaires.fr

Si vous pensez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité européenne de contrôle : la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés pour la France.

Notice liste des pièces à fournir en cas d'acquisition

A/ L'état civil

Si vous êtes une personne physique :

- Nom, prénom(s) (il y a lieu de nous indiquer l'ensemble de vos prénoms) ;
- Lieu de naissance
- Date de naissance
- Situation matrimoniale :
 - Si vous êtes marié : nom et prénoms de votre conjoint, date et lieu de votre mariage, le régime matrimonial qui vous est applicable (merci de nous indiquer si vous avez signé à un contrat de mariage avant votre union ou si vous avez procédé à un changement de votre régime matrimonial depuis votre mariage) ;
 - Si vous êtes divorcé : nom et prénoms de votre ex conjoint, et :
 - *En cas de divorce judiciaire* : date et lieu de votre jugement de divorce, et/ou copie de ce jugement de divorce ;
 - *En cas de divorce par consentement mutuel* : les coordonnées et le nom du notaire ayant procédé au dépôt de votre convention de divorce contresignée ou la copie de cet acte.
 - Si vous avez conclu un PACS : date et lieu d'enregistrement (mairie ou tribunal) de votre convention ou nom du notaire ayant rédigé la convention et procédé aux formalités + copie de votre contrat/convention de PACS (soit l'acte de notaire, soit la convention que vous avez signée entre vous)

Si vous êtes une personne morale :

- Extrait kbis et
- Statuts mis à jour
- Nom et prénom(s) des associés et/ou du gérant/président ;

Concernant vos vendeurs : Les coordonnées (courriels + téléphoniques) des vendeurs, ou à défaut de leur notaire s'ils souhaitent être représentés par l'un de nos Confrères ;

B/ Votre plan de financement :

Quel est le montant de votre apport personnel « disponible » ?

Financez vous votre acquisition par la vente de l'un de vos biens ? Si oui, merci de bien vouloir nous joindre la copie de votre avant-contrat déjà signé (ou m'indiquer si nous disposons d'une copie à l'étude), ou bien du mandat de vente conclu avec votre agence immobilière (si vous n'avez pas encore signé d'avant-contrat).

Aurez vous recours à un prêt ? Si oui, nous préciser :

- Le montant maximum que vous emprunterez ,
- La durée maximale de votre emprunt,
- Et le taux maximum envisagé.

Précision : A la suite de la signature de l'avant-contrat il y aura lieu de verser, par virement, dans les 10 jours les sommes suivantes en notre comptabilité :

- **525,00 € au titre de la provision sur frais**. Cette somme nous permettra d'effectuer tout prélèvement rendu nécessaire pour les frais de recherche, correspondance, demande de pièces et documents divers, et l'accomplissement de toute formalité en vue de l'établissement de l'acte authentique.
- **5% du prix de vente au titre de l'acompte sur prix**. Cette somme peut faire l'objet d'une négociation entre vous et le vendeur afin d'être diminuée. 5% étant le montant habituel.

C/ Conditions de la vente :

- 1) Le **prix de vente**
- 2) **Conditions particulières** : constitution de servitude(s), travaux à réaliser, ...
- 3) Si la vente a été négociée par une **agence immobilière** :
 - Nom et coordonnées de l'agence
 - Transmettre une copie du mandat
 - Le montant de la commission d'agence immobilière à la charge du vendeur
 - Le montant de la commission d'agence immobilière à la charge de l'acquéreur

D/ De plus, je vous remercie de nous préciser :

- 1) Devons-nous prévoir une faculté de substitution qui vous permettrait d'acquérir par l'intermédiaire d'une société créée ou à créer ?
- 2) Votre acquisition est-elle conditionnée par l'obtention d'une autorisation pour réaliser des travaux ?
- 3) Des travaux sont-ils à réaliser par le vendeur ?
- 4) Des servitudes sont-elles à constituer : passage en surface, passage en sous-sol, vue, zone de non construction, ... ?